

L'Angleterre géorgienne au XVIIIème siècle

Evolution de la monarchie vers un régime parlementaire ?

« *Ce bon XVIIIème siècle qu'on a le vice d'aimer quand on en a la faiblesse.* »

Barbey d'Aurevilly

Introduction

Souvenirs de mes années d'études au lycée Henri IV dans les années cinquante, mais souvenirs rafraîchis par des lectures récentes proposées par Jean Rivière, qui fut professeur à Dauphine, en particulier *L'Angleterre géorgienne* par Georges Minois (Que sais-je ?), ouvrage auquel j'ai emprunté de larges extraits.

Quand on étudie une même période, à plus d'un demi-siècle d'intervalle, les faits n'ont pas changé, mais notre regard est différent, il s'est enrichi des dernières découvertes faites par les historiens, tant l'histoire n'est pas une discipline figée mais vivante. C'est ma première remarque liminaire.

Autre remarque : il convient de ne pas mesurer et encore moins juger le passé à l'aune du présent. Les partis politiques anglais à l'époque géorgienne – les tories et les whigs – sont très différents des partis conservateurs et libéraux actuels, organisés et structurés. Sachons avoir une attitude sage, en nous adaptant. Comme disait Shakespeare : « Faisons face au temps comme il vient et change. »

Troisième remarque enfin, que chacun sait, le passé éclaire le présent. On connaît le régime actuel de l'Angleterre. La reine a un rôle honorifique et c'est le premier ministre, et son équipe, soutenu par une majorité aux communes, qui exerce le pouvoir. Le XVIIIème siècle constitue une étape importante dans l'évolution des institutions britanniques et dans la pratique gouvernementale.

C'est donc essentiellement dans une optique politique que je me placerai. Politique, c'est-à-dire gestion de la cité, de la cité de Londres et, au-delà, de tout un pays.

Je suivrai le plan suivant :

D'abord un bref rappel des XVIème et XVIIèmes siècles, axé sur les rapports entre les souverains et le parlement.

Puis, la présentation des trois premiers rois de la dynastie de Hanovre : George I, George II, George III.

Ensuite, des précisions seront données sur le parlement : Chambre des Lords et Chambre des Communes.

Enfin, évocation de ministres célèbres : Walpole et les deux Pitt, l'Ancien et le Jeune.

Au XVIème siècle, dynastie des Tudors, l'histoire s'est faite avec les souverains, en particulier Henri VIII et Elizabeth I.

Au XVIIème siècle, dynastie des Stuarts, l'histoire s'est faite contre les souverains, en particulier Charles I et Jacques II.

Au XVIIIème siècle, dynastie de Hanovre, l'histoire s'est faite sans les souverains, qu'il s'agisse de George I, George II, et même George III.

Première Partie : XVIème et XVIIème siècles

1 –Les Tudors

Henri VIII avait épousé la veuve de son frère aîné, Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, tante de Charles Quint. Il avait obtenu une dispense pour ce mariage, car, en principe, on n'épousait pas sa belle-sœur. Cette union ne fut pas heureuse, pas de garçon et, de plus, Henri VIII tomba amoureux fou d'Anne Boleyn (ce qui ne l'empêcha pas, plus tard, jaloux, de la faire exécuter. On pense à Hermione dans Andromaque de Racine : « Ah ! je l'ai trop aimé pour ne point le haïr »).

Henri VIII cherche à faire annuler son mariage avec Catherine, mais l'affaire traîne en longueur. Ce sera l'occasion de la rupture avec Rome. Il y avait déjà en Angleterre, dans le clergé, un climat de méfiance vis-à-vis de Rome, une manière d'Anglicanisme avant la lettre, un peu comme il y avait eu une période de Gallicanisme, en France, avec Philippe le Bel.

Le roi rejette l'autorité du pape et devient le Chef de l'Eglise d'Angleterre. C'est l'Acte de Suprématie, en 1534.

Ce qu'il convient de retenir, c'est que le roi Henri VIII, autoritaire, monarque absolutiste, a respecté la tradition parlementaire. Avec habileté, il a concilié deux systèmes contradictoires :

- la monarchie autoritaire
- l'institution parlementaire

pour deux raisons :

- raison dynastique. Le parlement reconnaît la validité du mariage avec Anne Boleyn
- raison religieuse. Le roi fait approuver la séparation d'avec Rome par les représentants du peuple.

Ses successeurs ont agi de même, du moins Elizabeth I.

Un absolutisme respectueux de la tradition parlementaire.

Une mention du règne de Marie Tudor, fille d'Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Catholique fervente, elle a épousé le roi d'Espagne Philippe II, ce qui l'a rendue impopulaire. Des complots ont eu lieu pour la remplacer par sa demi-sœur Elizabeth. Elle les a réprimés cruellement de même que les protestants, d'où son appellation « Marie la Sanglante ».

Elizabeth I, fille d'Henri VIII et d'Anne Boleyn, se voit confirmée, dès le début de son règne, Chef Suprême de l'Eglise d'Angleterre par un nouvel Acte de Suprématie, voté par le parlement.

Remarque : on dit que la reine actuelle, Elizabeth II, est chef de l'Eglise d'Angleterre. Il serait plus exact de dire qu'elle est gestionnaire : elle nomme les évêques, mais sur proposition du premier ministre et de l'archevêque de Cantorbury. Elle ne célèbre pas les sacrements et n'intervient pas dans les questions de Dogme. Le véritable chef spirituel est l'archevêque de Cantorbury.

Sous le règne d'Elizabeth I, le pays adopte une forme particulière du christianisme : l'anglicanisme qui est, en quelque sorte, une voie moyenne entre protestantisme et catholicisme. Sous son règne s'affirment également la puissance politique et économique de l'Angleterre, ainsi que la renaissance culturelle avec Shakespeare.

En résumé, au XVIème siècle, les souverains Henri VIII et Elizabeth I renforcent leur pouvoir mais restent prudents. Ils respectent l'institution parlementaire.

Il n'en va pas de même, au siècle suivant, avec la dynastie des Stuarts.

2 – Les Stuarts : divorce de la monarchie et du parlement.

Elizabeth I meurt en 1603, sans héritier direct. Elle ne s'était pas mariée, malgré les avances du tsar de Russie Ivan IV, dit le Terrible. La couronne revient à son cousin Jacques I Stuart, fils de Marie Stuart.

Un siècle de conflits marqué par deux révolutions.

Jacques I, puis Charles I, souverains absolutistes, entrent en conflit avec le parlement. Période trouble, sous Charles I, marquée par deux guerres civiles, entre partisans du roi et partisans du parlement. Intervient Cromwell qui obtient du parlement épuré (croupion) le jugement du roi et sa condamnation. Charles I est exécuté en 1649. C'est la première révolution.

Cromwell gouverne sans partage. A sa mort, son fils démissionne rapidement. Des pourparlers ont lieu avec le fils de Charles I, le futur Charles II. Le parlement décide de rappeler les Stuarts. Instruit par l'exil, Charles II règne avec prudence. A noter qu'en 1679, le parlement vote l'**Habeas Corpus** qui stipule que toute personne arrêtée peut faire vérifier la légalité de son emprisonnement par un juge qui confirme ou infirme le bien-fondé de l'arrestation et décide, dans le second cas, de la remise en liberté. Cette disposition garantit la liberté individuelle et remédie au danger des arrestations arbitraires. Avancée considérable pour l'époque qui connaît, en France, les lettres de cachet – même si on en a exagéré, a posteriori, le recours – et en Russie tsariste les arrestations sans ménagements, pratique qui a continué en Union Soviétique, particulièrement sous Staline, et, probablement, encore maintenant.

Jacques II succède à son frère Charles II et entre très vite en conflit avec le parlement. Il a deux filles Marie et Anne, mariées à des protestants. Marie est la femme de Guillaume d'Orange. En 1688, Jacques II a, d'un second mariage avec une catholique, un fils : Jacques Edouard. La hantise d'un roi catholique et le souvenir de Marie Tudor réveillent des craintes chez plusieurs grands seigneurs qui font appel à Guillaume d'Orange, lequel débarque en Angleterre. Jacques II s'enfuit. C'est donc une seconde révolution, pacifique. Le parlement donne le trône à Guillaume d'Orange et à sa femme Marie, lesquels doivent jurer de respecter **La Déclaration des droits (1689)**.

Ce texte limite l'autorité du roi et rappelle les droits du parlement (exemples : le roi ne peut suspendre l'application des lois, percevoir des impôts, lever et entretenir une armée, sans le consentement du parlement). Guillaume d'Orange et Marie, puis Anne règnent sans conflit jusqu'en 1714. En 1707, l'Acte d'Union réunit dans un même royaume, avec un seul roi, l'Angleterre et l'Ecosse.

La fin du siècle marque le triomphe du parlement, grand vainqueur des luttes du XVII^{ème} siècle. On peut dire que l'histoire s'est faite contre les rois Charles I et Jacques II, au bénéfice du parlement. A l'aube du XVIII^{ème} siècle, le visage de la monarchie est celui d'une monarchie modérée et d'une grande liberté laissée aux citoyens avec l'Habeas Corpus.

Deuxième partie : les rois de la dynastie Hanovre

Anne Stuart meurt sans héritier en 1714. La succession avait été réglée, en 1701, par l'Acte d'Etablissement. La couronne revenait à l'arrière-petit-fils de Jacques I. Celui-ci avait eu, outre son fils Charles I, une fille Elizabeth, princesse palatine, mère de Sophie, électrice de Hanovre, elle-même mère du futur George I, roi d'Angleterre. Cette succession se fit sans difficultés, comme, en 1603, le passage des Tudors aux Stuarts. Le changement de dynastie ne s'est pas toujours passé sans heurts dans d'autres pays. En France, les Bourbons ont succédé

aux Valois, mais Henri IV a dû conquérir son royaume. En Russie, à la fin du XVI^{ème} siècle, le fils d'Ivan IV, dit le Terrible, meurt sans héritier. Il s'ensuit une période de troubles qui dure une trentaine d'années avant que, au début du XVII^{ème} siècle, ne s'installe la dynastie des Romanov.

1714, l'avènement des Hanovre coïncide avec la fin de la guerre de Succession d'Espagne et l'entrée de la Grande Bretagne dans le rang des grandes puissances européennes. Outre certains autres gains territoriaux, l'Angleterre occupe, depuis cette époque, Gibraltar.

Deux partis occupent la scène politique :

Les Tories, partisans de la prérogative royale (actuellement parti conservateur). Ils sont accusés de soutenir le prétendant Stuart, catholique : Jacques III qui fait une tentative de soulèvement, réprimée, en 1715. Son fils en fera une autre en 1746, mais elle se terminera aussi par une défaite à Culloden.

Les Whigs, partisans de limiter la prérogative royale (le parti libéral lui a succédé) sont au pouvoir jusqu'en 1760. Leur oracle est le philosophe John Lock, à la fois libéral et conservateur. Libéral, dans la mesure où il veut limiter le pouvoir royal par l'intermédiaire de représentants, conservateur car il privilégie le droit de propriété mais exclut la participation des pauvres, « fardeau du royaume ».

George I (1714-1727) est un Allemand, électeur de Hanovre. Il n'a pas été pressé de rejoindre son royaume : il arrive en Angleterre sept semaines après la mort d'Anne en 1714. Il ne cache pas son aversion pour l'Angleterre dont il n'apprendra pas la langue et déteste la forme de gouvernement parlementaire. Il est accompagné de l'Allemand Bothmer et d'un Huguenot français Robethon, bon connaisseur de l'Angleterre. George I, et son fils, le futur George II, feront de fréquents séjours dans leur électorat, ce qui gênera la bonne marche du gouvernement (ils seront 19 fois absents entre 1714 et 1760). George I s'entretient en latin avec ses ministres.

Quelle est la réalité de son pouvoir ?

- 1- Sa signature est nécessaire
- 2- La nomination des ministres. Il n'y a pas de responsabilité des ministres devant le parlement, pas de solidarité ministérielle, ni de parti organisé. Chaque ministre dépend individuellement du roi. Le régime parlementaire se fera peu à peu.
- 3- Le roi peut dissoudre les Communes. George III le fera en 1784.

George II (1727-1760) ne sera guère plus populaire que son père. Arrivé en Angleterre à 30 ans, il en parle mal la langue. Aussi fréquemment absent que son père, il ne cherche pas à se concilier l'amour de ses sujets.

Ce n'est donc pas par les sentiments que la dynastie hanovrienne s'impose, mais par l'absence de meilleure solution. Lord Bolingbroke : « L'Angleterre aimerait mieux un roi turc qu'un roi catholique » Les Hanovre sont protestants, on s'en contentera. C'est dire aussi le rejet du catholicisme, peut-être attisé par le souvenir de Marie Tudor. Un siècle plus tôt, en France, c'est l'inverse : il faut un roi catholique, d'où la conversion d'Henri IV. *Vérité au delà de la Manche, erreur au-delà...*

Ces deux rois ne sont pas vraiment devenus Anglais. Contre exemple avec Haendel, d'origine allemande, fixé à Londres en 1712, naturalisé en 1726. Il compose son oratorio *Le Messie* en anglais en 1742. Au moment de l'*Alléluia*, la cour du roi se levait.

Les deux premiers Hanovre sont effacés. Il en va autrement de **George III(1760-1820)**, petit-fils de George II, né et élevé en Angleterre. Il parle l'anglais, il est populaire auprès des Anglais par son attachement à la religion anglicane. A son avènement, en 1760, il a 21 ans. Intelligence moyenne mais forte disposition à la mélancolie et à la dépression. Conscient de

ses limites, il vit constamment dans un état de tension, d'efforts sur lui-même. Honnête et sincère, son père Frédéric l'a élevé dans l'horreur de la corruption et des combinaisons. Il veut moraliser la vie politique. Il désire restaurer la prérogative royale que ses prédécesseurs avaient laissé tomber en désuétude. Il n'a pas de visée absolutiste, il ne veut pas remettre en question la monarchie parlementaire, mais il ne veut pas être asservi à ses ministres. Il désire un nouvel équilibre des pouvoirs et prendre personnellement plus d'importance.

En arrivant au pouvoir, George III trouve une situation plutôt favorable. Les Tories se sont ralliés à la dynastie Hanovre, les whigs sont divisés, et l'Angleterre est sur le point de sortir victorieusement de la guerre de 7 ans.

Avec George III une nouvelle phase politique commence. Certains historiens parlent même de crise institutionnelle dans la mesure où le rôle du parlement est réduit et où le roi s'efforce d'exercer le pouvoir par l'intermédiaire d'hommes dévoués, comme Bute, son ancien précepteur. Une période d'instabilité s'instaure ensuite jusqu'en 1770, début du long ministère de Lord North (12 ans jusqu'en 1782), homme conciliant qui laisse gouverner le roi.

Mais après ces débuts où le roi s'efforce de gouverner, plusieurs facteurs vont, en quelque sorte, affaiblir le pouvoir royal :

- l'affaire Wilkes,
- l'indépendance des colonies américaines,
- les crises cycliques de folie du roi.

L'affaire Wilkes : affaire à rebondissements. Wilkes est un aventurier de la politique, une synthèse de Casanova et de Beaumarchais. Député aux Communes, il avait fondé un journal dans lequel il critiquait les ministres, puis le roi, en 1763. Il est arrêté puis relâché par le juge sous les applaudissements de Londres. En jeu : l'inviolabilité parlementaire et la liberté de la presse.

Rebondissement en 1768. Il est réélu aux Communes. Sous l'influence du roi, les Communes prononcent son exclusion et élisent son concurrent en 1769. En cause : le droit des électeurs de choisir leur représentant. Paraissent les lettres de Junius, véritables pamphlets anonymes. Des meetings sont organisés. Wilkes est élu conseiller municipal à Londres en 1774, puis Lord Maire de Londres. En 1775, il fait sa rentrée aux Communes.

De cette affaire, le prestige du roi ressort affaibli, les droits de la presse sont étendus, la liberté de rendre compte des débats parlementaires est reconnue ; de ce temps, datent le *Times* et le *Morning Post*. Enfin, émerge l'influence de l'opinion publique qui exerce un contrôle sur les actes et la vie du parlement.

L'indépendance des colonies d'Amérique : la tension était palpable dès la fin des années 60. La guerre de 7 ans avait coûté très cher, et le gouvernement de Londres, pour trouver de l'argent, imposait des taxes sur les produits importés d'Angleterre, y compris le thé qui venait d'Inde mais transitait par la métropole, alors que les colons n'étaient pas représentés au parlement. D'autres maladroites furent commises. Il s'en suivit des troubles, comme la partie de thé, en 1773, où des colons, déguisés en Indiens, jetèrent 340 caisses de thé à la mer. Un congrès américain publie la déclaration des droits et un autre congrès en 1776 proclame l'indépendance.

La guerre va durer huit ans. Les débuts sont défavorables aux Américains, mais en 1777, capitulation de l'armée anglaise à Saratoga. Le roi George III s'entête pour poursuivre la lutte, malgré l'avis de ses ministres. Intervention militaire de la France en 1778. Défaite de Yorktown en 1781. L'indépendance est proclamée au traité de Versailles en 1783.

Prolongement poétique sous forme de fable. Un auteur américain Washington Irving a écrit une nouvelle *Rip Van Winkle*, au temps de la colonie anglaise en Amérique. Un colon hollandais, dominé par sa femme (« hen-pecked husband » expression imagée anglaise) se promène un soir, avec son chien et son fusil. Il s'endort pendant vingt ans. A son réveil, il siffle son chien, en vain, et trouve, à son côté, un vieux fusil rouillé. Il a du mal à retrouver le chemin de sa maison qui a l'air complètement abandonnée. Il cherche l'auberge à laquelle il était habitué et trouve un grand bâtiment en bois. Il voit un grand mât au sommet duquel flotte un drapeau avec un curieux assemblage d'étoiles et de rayures.

Il reconnaît l'enseigne de l'auberge et la figure du roi George III, mais, en s'approchant, il constate que celle-ci s'est métamorphosée. Le manteau rouge est devenu bleu. Le personnage tient dans sa main, non pas un sceptre, mais une épée, la tête est couverte d'un tricorne, et, au dessous du portrait est écrit, en larges caractères : Général Washington.

Récit plein d'humour. Par exemple, parlant de la femme de Rip Van Winkle, l'auteur dit qu'une langue acérée est le seul instrument tranchant qui ne s'émousse pas en servant.

La folie du roi : on dispose de peu de renseignements sur la nature exacte de sa maladie dont il a été victime par périodes avant de sombrer définitivement dans la démence complète à partir de 1810 jusqu'à sa mort en 1820, son fils, le Prince de Galles, futur George IV, assurant la régence. On parle de porphyrie, maladie du sang ; une autre hypothèse, peu crédible : son mal serait dû à l'usage d'arsenic, répandu sur les cheveux, pour les conserver, comme on le croyait à l'époque. Ce qui est sûr, c'est que la mise à l'écart du souverain, temporaire, puis définitive, a servi le ministre en place.

Troisième partie : le parlement

Le parlement grand vainqueur des luttes du XVIIème siècle. L'Habeas Corpus (1679) et la Déclaration des droits (1689) instaurent un régime libéral et constitutionnel. L'Angleterre se caractérise par une avance considérable sur les autres pays d'Europe, au XVIIIème siècle : monarchie absolue en France, empire autocratique en Russie ; Pierre Le Grand a assisté, au cours de l'un de ses voyages en occident, à une séance du parlement anglais et a dit, en sortant : « Je ne veux pas de ça chez moi ».

Montesquieu et Voltaire qui tous deux ont également voyagé en Angleterre ont été les chantres des institutions anglaises, le premier dans ses *Notes sur l'Angleterre*, le second dans ses *Lettres Anglaises*.

La Chambre des Lords : 220 membres dont 26 évêques. Elle a des fonctions judiciaires et législatives. C'est la plus haute cour d'appel du pays. Devant elle se déroulent les procès par *impeachment* (mise en accusation d'un ministre, d'un responsable politique), vieille procédure utilisée encore cinq fois sous George I.

Le pouvoir législatif est important : approbation nécessaire au vote des lois, et la minorité d'opposition peut faire appel à l'opinion publique en publiant ses arguments.

Individuellement, les Lords sont de grands propriétaires qui contrôlent une vaste clientèle et jouent un rôle décisif dans les élections. Nommés à vie par le gouvernement et récompensés pour leur fidélité, ils s'opposent rarement au pouvoir en place.

Victor Hugo a fait une large place à la description de la Chambre des Lords dans un de ses romans *L'homme qui rit*. Un ouvrage long, touffu, baroque, mais qui comporte des pages

intéressantes sur ce sujet. Le style de Victor Hugo, fait de contrastes, retrace bien le poids de la tradition, le décorum propre aux Anglais, mais laisse en même temps percevoir ce que cette institution a de désuet.

La chambre des Lords est sur le déclin, au début du XVIIIème siècle. A l'inverse, la Chambre des Communes prend de l'importance. Deux évolutions à la fois parallèles et de sens contraire.

La Chambre des Communes : 558 membres dont 45 Ecossais, 4 représentants des Universités, 92 élus des comtés (campagne) et 417 élus des bourgs (villes).

Pas d'hémicycle, même disposition que maintenant avec une allée centrale. Le speaker, qui donne la parole, se trouve sous un dais. On parle de sa place.

La chambre représente la nation auprès du roi, mais en fait, elle ne représente qu'une faible partie de celle-ci, à cause du système électoral en vigueur et qui n'a rien de démocratique. Il y a un cens électoral, il faut payer une certaine somme d'impôt pour être électeur. Vers 1750, on estime qu'il y a 85000 électeurs. On ne dispose pas de chiffres précis pour l'ensemble de la population du royaume. Le premier recensement aura lieu en 1800 : près de 11 millions d'habitants (c'est peu comparé à la France : 26 millions à la même époque). Auparavant, le parlement était hostile à un recensement, considéré comme une forme d'embrigadement, tant les Anglais sont attachés à leur liberté. Au milieu du siècle, on peut estimer la population à 8/9 millions. Le nombre d'électeurs : 85000, reste faible.

Autre défaut grave : la liste des bourgs (villes) avait été établie fin XVIème /début du XVIIème siècle. Or, les changements récents de population n'ont pas entraîné de nouvelles répartitions des sièges si bien que des villes nouvelles n'ont pas de députés et des bourgs dépeuplés (bourgs pourris) ne comptaient qu'une demi-douzaine d'électeurs et continuaient à élire autant de représentants qu'autrefois. On comprend comment ce régime électoral pouvait favoriser la corruption. Le caricaturiste Hogarth a représenté des scènes éloquentes : le candidat qui organise un banquet pour les électeurs, l'électeur qui reçoit de l'argent des deux partis, l'handicapé que l'on porte, à grands frais, jusqu'au bureau de vote.

D'une manière plus générale, l'Angleterre traverse, à cette époque, une crise des mœurs et une crise religieuse. Dans ce pays prospère et joyeux, la spéculation constante, la prédominance des intérêts matériels, la corruption gouvernementale entraînent, dans tous les milieux, un trouble assez grave. La haute société, buvant du porto, depuis le traité de Methuen, signé en 1703 entre le Portugal et l'Angleterre, se complait dans une vie de plaisir facile. Les classes populaires ont du goût pour le gin (cf la scène d'ivrognerie représentée par Hogarth dans *La rue du gin*). L'écrivain irlandais Swift, auteur de Gulliver, fait une critique très sévère de la société, et Montesquieu, pourtant admirateur des institutions anglaises, ne ferme pas les yeux sur les tares de la société, en déclarant : « L'argent est ici souverainement estimé, l'honneur et la vertu, peu ». Il faudra attendre un peu plus tard le réveil religieux avec le pasteur Wesley pour qu'une évolution se dessine.

La chambre des Communes détient un pouvoir, mais c'est celui d'une minorité argentée, celle des grands propriétaires terriens. La question des enclosures l'illustre bien.

Enclosure est un mot anglais qui désigne, en Grande Bretagne, une parcelle de terrain enclose. Le mot vient du français enclos. Signalons, à ce propos, d'autres mots qui ont fait l'aller et retour entre les deux pays. Le mot français *bougette*, qui désignait un petit sac de cuir, est passé en anglais, avec des variations dans l'orthographe et la prononciation, sous la forme *budget*. Un pamphlet, datant de 1733, *The Budget Opened* comparait le ministre

Walpole à un charlatan ouvrant une besace de remèdes miraculeux et d'attrape-nigauds. C'est en 1764 que le mot a pris le sens figuré de maintenant et a été immédiatement adopté en France.

Le mouvement des enclosures a commencé dès le moyen âge et s'accélère tout au long du XVIIIème siècle. Il faut s'imaginer l'Angleterre, vers 1700, comme un pays de champs ouverts. La pratique ancienne de l'assolement triennal est courante, avec alternance sur trois ans de la culture du blé, d'une céréale secondaire et de la jachère. Ce mode de culture peu rentable permet cependant des pratiques communautaires favorables aux plus pauvres : le glanage et la vaine pâture, après la récolte.

Peu à peu ce système va disparaître, car la chambre des Communes favorise les intérêts des grands propriétaires fonciers, attachés au droit de propriété. Il suffit pour eux de s'adresser au parlement qui vote un *Inclosure Act*. Le mouvement s'accélère : 1714, 2 *Inclosure Acts* ; 1714-1720 : 5 ; 1721-1740 : 67 ; 1741-1760 : 204 ; 1761-1788 : 1043 ; 1781-1800 : 901. C'est dire que l'agriculture change ainsi que le paysage. On passe d'une forme communautaire à une forme individualiste. A partir de 1765, l'Angleterre importe des céréales. Progressivement, dans ce paysage de haies et de rangées d'arbres, de nouvelles cultures seront introduites telles que le navet, à racine pivotante qui nettoie le sol. Evolution ensuite vers l'élevage. La population rurale, pauvre, est drainée vers la périphérie des villes pour former le prolétariat urbain, lors de la révolution industrielle de la fin du siècle et du début du suivant.

On peut dire que la fin du XVIIIème siècle est marquée par de profonds changements.

Quatrième partie : les ministres

Principale divergence de vues entre les tories, partisans de la prérogative royale, et les whigs, partisans d'une limitation du pouvoir royal : le choix des ministres. Pour les tories, le roi devait être en principe libre de choisir qui il voulait, c'est-à-dire des ministres selon son cœur. Pour les whigs, le souverain ne devait choisir que des hommes ayant la confiance du parlement. De 1714 à 1760, sous les règnes de George I et de George II, les whigs prédominent, donc les ministres sont choisis par le roi mais au sein de la majorité parlementaire. Un ministre dirigeant, souvent le ministre des finances, forme un cabinet. C'est un premier ministre sans le titre.

Tout au long du XVIIIème siècle, il y a eu des périodes de stabilité (ministère Walpole, 21 ans ; North, 12 ans ; Pitt le jeune, 18 ans) et des ministères de plus courte durée, voire des périodes de crise pendant lesquelles s'exerçait le jeu des factions, des coteries ou encore apparaissait la mésentente entre le roi et tel ou tel ministre.

Emergent de l'ensemble trois grands ministres, à la forte personnalité : Walpole, Pitt l'ancien, Pitt le jeune.

Sir Robert Walpole : âgé de 45 ans en 1721, premier Lord du Trésor et Chancelier de l'Echiquier, membre du parlement depuis 1701, sans grande culture ni distinction, c'est un excellent connaisseur du droit et des institutions anglaises. Ce n'est pas un idéologue, mais un pragmatique. Comment s'explique sa longévité ? 21 ans...

Il a su atteindre un équilibre entre le roi, d'une part, et le parlement, d'autre part.

Il s'est garanti la faveur du roi. Bonne entente avec George I. George II est plus réticent, mais, d'après Xavier Cervantès : « L'épouse du roi, la reine caroline, avait suffisamment d'amitié pour le 1^{er} ministre pour persuader son mari de le maintenir ».

D'un autre côté, il a été assez habile pour avoir une forte majorité au parlement. Sa grande force : absence de principe et utilisation de marchandages politiques. On peut dire que le régime parlementaire est faussé par la pratique de la corruption et du clientélisme. Cynique, débauché, aimant les plaisirs de la vie, c'est un excellent manœuvrier. Il aurait dit : « Chaque homme a son prix ». Par ailleurs partisan de « laisser tranquilles les chiens qui dorment », aime-t-il à répéter.

Son domaine de prédilection : les finances. Après la guerre de succession d'Espagne, les dettes publiques étaient énormes. Il crée des fonds d'amortissement (sinking fund). Grâce à une administration efficace, ces dettes publiques, considérées jusque là comme une faiblesse, deviennent, sous Walpole, une des forces de l'Etat dont les emprunts sont recherchés comme des placements sûrs, tant il inspire la confiance, et ces placements attachent le monde des finances au régime.

La force de Walpole réside dans son œuvre financière, laquelle requiert la paix. Il mène à l'extérieur une politique pacifique pendant vingt ans.

Mais, à partir de 1738, les milieux des négociants et des manufacturiers réclament la guerre contre l'Espagne qui multiplie contrôles et vexations contre le commerce anglais. En 1742, au moment de la guerre de succession d'Autriche, il démissionne en déclarant à ses adversaires : « Cette guerre est la vôtre, c'est vous qui l'avez conduite et je vous en souhaite bien du plaisir ».

L'ère de paix qui va de 1714 à 1742 se termine, elle a permis à la dynastie de Hanovre de s'installer, au gouvernement de consolider ses pratiques et à l'économie de se développer. L'Angleterre entre dans une période de turbulence marquée par 46 ans de guerre, phase au cours de laquelle l'expansion coloniale passe au premier plan. C'est grâce aux années de paix que l'Angleterre est en mesure d'affronter les grands conflits qui s'ouvrent. Désormais, la politique vit au rythme imposé par les affaires extérieures.

Guerre de succession d'Autriche 1742-1748

Guerre de 7 ans 1756-1763

Guerre d'indépendance américaine 1775-1783

Guerre de la Révolution et de l'Empire 1793-1815

William Pitt l'aîné : un des tombeurs de Walpole, une figure très différente. Né en 1708, il appartient à la petite noblesse terrienne. Il se destinait à la carrière militaire, mais pour raison de santé, il ne le put. Selon les préceptes d'un bon vieux médecin de famille, il se soigne au porto. Elu député, il se fait remarquer aux Communes par une éloquence enflammée. Il a des talents d'orateur. « The great commoner », le grand parlementaire.

Déjà ministre de 1746 à 1755, il accède au poste important de la guerre en 1756, lors des premiers revers de la guerre de 7 ans. Il est imposé au roi George II, qui le déteste, par suite de son ascendant sur la chambre des Communes. Au sein du cabinet où Newcastle s'occupe de l'intendance et doit assurer les finances, Pitt est un véritable chef de guerre. C'est l'homme aux vastes desseins, intègre et superbe, décidant seul.

Pitt a l'art et la manière pour faire vibrer la fibre patriotique, pour entraîner la nation. Il se fait remarquer au parlement par son honnêteté, sa franchise, sa loyauté. Energique et tenace, il a permis à son pays de sortir vainqueur de la guerre de 7 ans.

Il est fait Lord Chatham, mais entre en conflit avec le nouveau roi George III et doit se retirer. On fit encore appel à lui en 1766, mais la magie est brisée. Lord Chatam, il siège à la chambre des Lords et ne peut plus exercer ses talents oratoires aux Communes. Ses projets échouent, la goutte le torture et il se retire en 1768.

William Pitt le jeune : il est le fils du précédent.

Avec Walpole : un ministère qui a agi en temps de paix.

Avec W.Pitt l'aîné : un ministère qui a agi en temps de guerre

Avec W.Pitt le jeune : un ministère qui a agi en temps de paix puis en temps de guerre

En 1784, George III dissout les Communes. Les parlementaires, inquiets des projets de Fox, donnent une majorité favorable à William Pitt. Il est, à 24 ans, le plus jeune premier ministre de l'histoire anglaise (En 1984, Laurent Fabius sera un jeune premier ministre en France, à l'âge de 38 ans).

W.Pitt est le digne fils de son père : totale honnêteté, grande autorité naturelle. Il a déjà occupé le poste de Chancelier de l'Echiquier. Il a l'appui royal. Le parlement le juge à ses actes et repoussera certains projets de réforme, en particulier la réforme électorale qui mettait trop d'intérêts en jeu et n'interviendra qu'en 1832. W.Pitt a une bonne connaissance des faits, il dispose d'une information précise. IL travaille en petit comité. Il sait gagner les hommes au cours de conversations privées et s'allie les milieux d'affaires par son sérieux. Avec lui, l'idée de solidarité ministérielle fait un progrès décisif. Les ministres lui sont personnellement attachés et sa première équipe dure dix ans.

Deux phases dans son action :

1- de 1784 à 1793, période de paix. Celle-ci est consacrée aux réformes, en particulier aux mesures destinées à améliorer les finances, mises à mal par la guerre d'Amérique. Une plus grande efficacité est exigée des fonctionnaires du trésor, les arriérés d'impôts sont exigés immédiatement, le système des impôts indirects est simplifié, la liste civile du roi est votée chaque année.

Une question se pose en 1788, celle de la régence, par suite d'une crise cyclique de folie du roi. Fox a une grande influence sur le Prince de Galles, futur George IV, qu'il entraîne dans la débauche. La position de Pitt est fragile, si le Prince de Galles prend le pouvoir. Pitt fait adopter par le parlement le dispositif suivant : le Prince de Galles sera régent à condition que sa nomination soit ratifiée aux Communes. Heureusement pour Pitt, le roi se rétablit en 1789.

2- deuxième phase du gouvernement de Pitt : la guerre

Ce sont les guerres de la révolution française et de l'empire. Ce sera une grande lutte entre deux adversaires qui n'arrivent pas à s'atteindre, l'un contrôlant le continent, la France, l'autre les mers, l'Angleterre. Trois figures légendaires dans cette lutte : Pitt, Nelson, Welington.

Au début de la révolution française, enthousiasme de Fox qui voit, dans la prise de la Bastille, que la France va suivre la Glorieuse Révolution anglaise de 1689.

Au contraire Burke, publiant en 1790 ses « Réflexions sur la Révolution » prévoit massacres, guerre et tyrannie.

Pitt n'a pas de position idéologique. En faisant la guerre à la France, il espère surtout lui prendre des colonies, puis, quand le conflit se prolonge, il conduit une sorte d'union sacrée contre l'adversaire continental.

En 1801, Pitt entre en conflit avec le roi à propos de l'Irlande. Il voulait accorder aux Irlandais les mêmes droits qu'aux Anglais. Il démissionne ainsi que les membres de son cabinet. Il revient au pouvoir en 1804. Travailleur acharné, il meurt en 1804, mais a posé les bases du futur triomphe de l'Angleterre.

Victoire navale de Nelson, héros national, mortellement blessé au cours du combat, en octobre 1805
Victoire de Wellington à Waterloo en juin 1815. Poème épique de V.Hugo.

Conclusion :

- 1- Effacement des souverains. Des rois médiocres et impopulaires. Nuances à apporter pour George III.
- 2- Maintien et renforcement du parlement. Une faiblesse : les élections.
- 3- Emergence du premier ministre sans le titre. Les idées de solidarité et de responsabilité devant le parlement progressent. Lente évolution.

Le régime n'est pas figé. Des lois électorales sont votées tout au long du siècle suivant et au début du XXème :

1832 : nouvelle répartition des sièges, unification du cens électoral, augmentation du nombre d'électeurs.

1867 (ministre Disraéli) : abaissement du cens électoral. Plus d'un million d'électeurs.

1884 (ministre Gladstone) : le nombre d'électeurs double.

1894 : nouvelle extension.

1918 : suffrage universel pour les hommes (21 ans) et pour les femmes (30ans).

1928 : suffrage universel sans restriction pour les femmes.

Les partis tory et whig, qui continuent à se recruter chez les grands propriétaires et les manufacturiers, prennent, en 1832, les noms de conservateur et de libéral.

1911 : la pleine suprématie est donnée aux Communes. Limitation du pouvoir de la chambre des Lords.

La dynastie de Hanovre devient populaire avec la reine Victoria (1837-1901). La dynastie prend le nom de Windsor, sous George V, pendant la guerre de 14, le nom de Hanovre faisant trop allemand.

Athènes au Vème siècle av.J.C. est citée, à juste exemple, comme un modèle de cité démocratique, encore que les droits politiques n'aient été réservés qu'à 1/3 des citoyens et que le territoire soit petit. La démocratie anglaise est un autre modèle, en avance, redisons-le, sur les autres pays d'Europe, au siècle des Lumières. Après un XVIIème agité, l'évolution est lente vers un régime parlementaire. En comparaison, la France connaît un profond bouleversement avec la révolution de 89 et peine ensuite à trouver un équilibre des pouvoirs : consulat, empires, restaurations, républiques...sans parler des cents jours et de la Commune.

Angleterre et France, deux démocraties différentes et perfectibles. D'un côté, une monarchie parlementaire ; Elizabeth II, pratiquement sans pouvoir, fait concurrence à George III, pour la longévité, mais conserve un rôle honorifique. De l'autre, une république dont la vie politique est dominée, à mon avis, dans une trop large mesure, par l'élection du Président de la République, lequel dispose de pouvoirs plus étendus que la Reine.

Dans le contexte actuel, plusieurs pays arabes aspirant à plus de libertés, on peut dire que la recherche de la démocratie est un processus lent et incertain. Cela demande un apprentissage parfois chaotique. Mot récent d'Hubert Védrières, en forme de boutade : « La démocratie, ce n'est pas du café instantané ».

Jean Bressolette
Mai 2011

